Eco-exemplarité de la Communauté de Communes du Pays de Lunel

Communauté de Communes du Pays de Lunel

Auteur :

480, Avenue des Abrivados
Cs 90229
34403 Lunel
Voir le site internet
Magali Miscoria
m.miscoria@paysdelunel.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre de son programme de prévention des déchets et de son Agenda 21, le service Environnement et le service Gestion des déchets de la collectivité ont lancé une action sur l'éco-exemplarité.

Cette action globale concerne :

- la sensibilisation des agents à l'adoption de bons gestes sur les thématiques de l'eau, de l'électricité et des déchets,
- la mise en oeuvre d'une politique "exemplaire" sur les bâtiments (maintenance et réparations),
- une prise en compte de la problématique des déchets du BTP (mise en place des bordereaux de suivi des déchets de chantier, sensibilisation des services techniques des communes membres),
- la formation des agents (éco-conduite, déchets du BTP...)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Cette action vise à :

- sensibiliser les agents pour modifier leurs comportements quotidiens,
- former certains agents pour les aider à adopter les bons gestes,
- améliorer les pratiques dans la gestion des déchets du BTP
- rendre les bâtiments de la collectivité exemplaires

Résultats quantitatifs

Baisse de la consommation électrique de 7 %

Baisse de la consommation d'eau de 18 %

Résultats qualitatifs

Depuis le lancement de la campagne de communication en septembre 2014, on constate des changements dans les comportements quotidiens. La baisse des consommations en est le reflet concret.

La sensibilisation des agents a permis l'intégration de la problématique environnementale dans certains projets développés dans les services (centres de loisirs...).

La Communauté de Communes du Pays a choisi de mettre en open source la campagne de communication qu'elle a lancée.

MISE EN OEUVRE

Planning

2012 / 2013 : mise en place de groupes de travail sur la thématique de l'eau, de l'électricité, des déchets, des transports et des achets, sur la base du volontariat. L'objectif de ces réunions étaient de faire un état des lieux des pratiques dans les services et élaborer un plan d'action.

En 2014, le plan d'action a été soumis à la direction, qui a validé le principe :

- d'une campagne de sensibilisation des agents,
- d'une politique éco-exemplaire dans le cadre de la maintenance des bâtiments,
- d'une réflexion sur les achats.

Septembre 2014 : lancement de la campagne de communication sur le thème des "Agents très spéciaux" avec distribution d'un kit agent et d'un mug.

Janvier 2015 : lancement d'une newsletter mensuelle.

Moyens humains

Animateur du programme de prévention des déchets

Ingénieur en charge de l'Agenda 21

Groupe de 10 agents volontaires : 6 1/2 journées par an

Agent chargé de la maintenance des bâtiments

Responsable du Service Communication

Moyens financiers

Agence de communication : 6200 €

Impression des kits + mugs : 6700 €

Moyens techniques

Cette action ne nécessite pas de moyens techniques particuliers

Partenaires mobilisés

CNFPT pour les formations

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Les outils de la campagne de communication sont en open source et téléchargeables sur : http://www.comforgood.com/beta/

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE

Dernière actualisation

Mai 2015
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale